

Il n'y aura pas de conseil communal ce lundi à Neufchâteau!

Pas de surprise en soi, ce n'est pas la première fois ni la dernière que des changements surviennent. Mais il est quelque fois de bon ton de se demander pourquoi !

Si, certains de nos élus se permettent, en séance publique, de rappeler les procédures (tout à leur honneur), il serait donc opportun qu'ils les appliquent.

Envoyer une convocation pour le conseil communal, signée du Bourgmestre, sans heure de réunion n'est probablement pas la meilleure pratique question respect des procédures!

Certaines mauvaises langues pourraient dire que postposer le conseil communal pour ce type de problème et d'erreur est futile, mais si les conseillers ont été avertis de ce souci lors de leur visite à la commune, il y a plus de 50 convocations qui partent à des personnes non mandataires et juste intéressées par la vie communale. Des convocations en bonne et due forme doivent donc être rédigées.

Pourvu que de telles erreurs soient des manquements de jeunesse et qu'ils ne se représentent plus.